



Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Oisans Romanche

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept avril,

Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 20/04/2022

S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 8

Secrétaire de séance : Véronique FELTRIN

Excusés : Laetitia RAES, Marc ORTIZ, Roland CHABERT ; Absent : Alain RET

Pouvoir : Roland CHABERT donne procuration à Guy SOTO

DELIBERATIONS :

1 : Vote des subventions aux associations communales pour l'année 2022

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations communales pour l'année 2022

Il est proposé d'octroyer une subvention de 1500 € à l'association Chab'Kfé

Il est proposé d'octroyer une subvention de 1500 € à l'association Maison Pour Tous

➤ **8 voix pour**

2 : Convention d'opération avec l'Epfl du Dauphiné

L'epfl du Dauphiné est un établissement public local foncier à caractère industriel et commercial chargé de missions de service public.

L'epfl du Dauphiné réalise pour le compte de ses membres, collectivités adhérentes, des acquisitions foncières ou immobilières en vue de la constitution de réserves foncières et de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement.

La commune de Montchaboud, au titre de sa compétence en matière d'équipements publics, prévoit notamment la réalisation sur son territoire :

- D'une maison d'assistante maternelle ;
- D'une salle polyvalente ;
- D'un commerce multiservices ;

La commune fait appel à l'Epfl pour l'acquisition d'un terrain identifié comme stratégique et de nature à recevoir tout ou partie des projets en cours.

Mr Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer une convention relative à ce projet avec l'Epfl.

➤ **8 voix pour**

Fait à Montchaboud, le 3 mai 2022

Le Maire
Guy SOTO